

Conseil du Marché Financier هيئة السوق المالية Financial Market Council

# Bulletin Officiel

N° 3999 Mardi 13 Decembre 2011

— 16<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

# SOMMAIRE

#### **AVIS DES SOCIETES**

#### **AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE**

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE – SOMOCER - 2

#### **EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**

EMPRUNT TUNISIE LEASING 2011-3 3-5

EMPRUNT UIB 2011-2 - 6-7

COURBE DES TAUX 8

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 9-10

#### **AVIS DES SOCIETES**

#### Augmentation de capital annoncée

#### Société Moderne de Céramique -SOMOCER-

Siège social: Menzel El HAYET 5033- MONASTIR-

La Société Moderne de Céramique « SOMOCER » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son conseil d'administration réuni le 29 novembre 2011 a décidé, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 2011, d'attribuer des actions gratuites et d'augmenter par conséquent le capital social d'un montant de 2 425 500 dinars pour le porter de 24 255 000 dinars à 26 680 500 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés » et l'émission de 2 425 500 actions nouvelles gratuites de nominal 1 dinar chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en Bourse à partir du 26 décembre 2011 à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour Dix (10) actions anciennes.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

#### Jouissances des actions nouvelles gratuites :

Les **2 425 500** actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1**<sup>er</sup> **janvier 2011.** 

#### **Cotation en Bourse:**

Les actions anciennes de la société SOMOCER seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **26 décembre 2011**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **26 décembre 2011** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du 26 décembre 2011.

#### Prise en charge par la STICODEVAM:

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **26 décembre 2011.** 

#### **AVIS DES SOCIETES**

#### **EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**

#### VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

# **EMPRUNT OBLIGATAIRE** « TUNISIE LEASING 2011-3 »

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le 24/05/2011 a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le conseil d'administration réuni le 25/08/2011 a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 30 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+0,5% et TMM+1,5% brut l'an pour le taux variable et entre 5% et 6,5% brut l'an pour le taux fixe avec précision que : « les taux et la durée seront fixés par la Direction Générale à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché ».

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée de l'emprunt à 5 ans et les taux d'intérêts à TMM+1,35% brut l'an pour le taux variable et 5,85% brut l'an pour le taux fixe.

Dénomination de l'emprunt : « TUNISIE LEASING 2011-3 »

Montant: 30 000 000 de dinars divisé en 300 000 obligations.

**Prix d'émission :** 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

**Prix de remboursement :** 100DT par obligation.

Formes des titres : Toutes les obligations du présent emprunt sont nominatives.

**Taux d'intérêt** : Les obligations «TUNISIE LEASING 2011-3» seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux variable: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +1,35%\* brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 135 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.
- <u>Taux fixe</u>: 5,85%\*\* brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

<sup>\*</sup> Le conseil d'administration du 25/08/2011 a prévu un taux variable = TMM+0,5% brut l'an au minimum et TMM+1,5% brut l'an au maximum et a délégué le pouvoir à la Direction Générale pour fixer ce taux à la veille de l'émission.

<sup>\*\*</sup> Le conseil d'administration du 25/08/2011 a prévu un taux fixe de 5% au minimum et 6,5% brut l'an au maximum et a délégué le pouvoir à la Direction Générale pour fixer ce taux à la veille de l'émission.

#### - Suite -

**Intérêts**: Les intérêts sont payés à terme échu le 29 janvier de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le 29/01/2017.

Le montant total des intérêts serait de 5 265 000 Dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à taux fixe. S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM+1,35%), le montant des intérêts s'élèverait à 4 961 700 Dinars (en considérant un taux nominal de 5,513% à titre indicatif).

**Taux de rendement actuariel :** C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 5,85% l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle: La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de novembre qui est égale à 4,163% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,513%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,35% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale :** Les obligations «TUNISIE LEASING 2011-3» sont émises pour une durée de 5 ans.

**Durée de vie moyenne**: Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de 3 ans pour le présent emprunt.

**Duration**: La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,788 années.

Période de souscriptions et de versements: Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 19/12/2011 et clôturées sans préavis au plus tard le 29/01/2012. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 29/01/2012.

**Amortissement :** Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. L'emprunt sera amorti en totalité le 29/01/2017.

**Paiement**: Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 29 janvier de chaque année. Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le 29/01/2013.Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 19/12/2011 aux guichets de TUNISIE VALEURS (Tunis, Tunis II, Marsa, Sfax, Sousse, Nabeul et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2011-3» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE VALEURS, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

Garantie: Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

**Notation de l'emprunt :** L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note BBB+ (tun) à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du 21 novembre 2011.

La note BBB+ à long terme correspond, sur l'échelle de notation de Fitch Ratings, à des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes + et – marquent des nuances de qualité.

**Notation de la société:** En date du 22 avril 2010, l'agence de notation Fitch Rating a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) pour la note à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 (tun) pour la note à court terme.

Dans un communiqué de presse en date du 04 juillet 2011, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a mis sous surveillance négative la notation de Tunisie Leasing au vu du contexte économique instable.

Dans sa lettre de notation, datée du 10 août 2011, cette surveillance négative a été maintenue sur les notes à long et court terme attribuées à Tunisie Leasing.

Dans sa lettre de notation, datée du 21 novembre 2011, cette surveillance négative a été levée sur les notes à long et court terme attribuées à Tunisie Leasing.

**Cotation en bourse**: Des titres de l'émetteur de même catégorie sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «TUNISIE LEASING 2011-3» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

**Prise en charge par la STICODEVAM :** TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2011-3» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le **n°11-758** du **02 décembre 2011**, d'un document de référence enregistré auprès du CMF en date du **26 août 2011** sous le **n° 11-004** et des indicateurs d'activité de Tunisie Leasing relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2011 pour tout placement sollicité après le 20/01/2012.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Tunisie Leasing, Centre Urbain Nord avenue Hedi Karray, Tunisie Valeurs, Immeuble Integra Centre Urbain Nord, tous les intermédiaires en Bourse et sur le site internet du CMF : <a href="www.cmf.org.tn">www.cmf.org.tn</a>. Les indicateurs d'activité de Tunisie Leasing relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2011 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

#### **AVIS DES SOCIETES**

#### **EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

# EMPRUNT OBLIGATAIRE « UIB 2011-2 »

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Union Internationale de Banques tenue le 23/06/2011 a autorisé l'émission d'emprunts obligataires par la banque jusqu'à concurrence de 200 000 000 dinars au cours des exercices 2011, 2012 et 2013 et a délégué au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au directeur général, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'émission de ces emprunts en une ou plusieurs fois et d'en arrêter et fixer les conditions et les modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du 22/07/2011 a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire de 50 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant de 75 000 000 dinars, dans le cas où les conditions du marché le permettraient, moyennant un taux de coupon de 5,90% et une durée de 7 ans. Le conseil a délégué au Directeur Général le pouvoir de modifier, le cas échéant, les modalités de l'emprunt de manière à tenir compte de la conjoncture et des conditions du marché.

Dans le cadre de la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration du 22/07/2011, la Direction Générale a fixé le montant de l'emprunt obligataire « UIB 2011-2 » à 50 000 000 dinars et pouvant être porté à 75 000 000 dinars, sur une durée de 7 ans et un taux d'intérêt de 5,90% brut l'an.

Dénomination de l'emprunt : « UIB 2011-2».

**Montant :** 50 000 000 de dinars, et susceptible d'être porté à un montant maximum de 75 000 000 dinars.

**Prix d'émission :** 100 dinars par obligation déduction faite des intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et le **30/01/2012** date limite de clôture des souscriptions.

Prix de remboursement : 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt: 5,90% brut l'an.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe): Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir.

Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 5,90% l'an pour le présent emprunt.

**Durée totale :** Les obligations « UIB 2011-2 » du présent emprunt sont émises pour une durée de 7 ans.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de 3,999 ans pour le présent emprunt.

**Duration (souscription à taux fixe) :** La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 3,583 années.

Date de jouissance en intérêts: Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 30/01/2012 seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 30/01/2012 et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises seront remboursables à raison de 14,290 dinars par obligation à partir de la première année de la date limite de clôture des souscriptions effectives jusqu'à la sixième année et de 14,260 dinars la 7éme année.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 30/01 de chaque année. Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le 30/01/2013.

Les paiements des intérêts et le remboursement du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 16/12/2011 et clôturées au plus tard le 30/01/2012. Elles peuvent être clôturées sans préavis dés que le montant maximum de l'émission (75 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis soit un maximum de 750 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 50 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30/01/2012**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 50 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30/01/2012**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **14/02/2012** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 16/12/2011 aux guichets d'AXIS Capital Bourse, sise au 67, Avenue Mohamed V 1002 Tunis, de BNA Capitaux, sise au Complexe Le Banquier Avenue Tahar Haddad Les Berges Du Lac 1053 Tunis.

**Tenue des comptes en valeurs mobilières :** L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues et la tenue du registre des obligations de l'emprunt obligataire « UIB 2011-2 » seront assurés par le Back office marché de l'UIB.

Notation : le présent emprunt obligataire n'est pas noté.

Cotation en bourse: Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, L'Union Internationale de Banques s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, Axis Capital Bourse en vue de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « UIB 2011-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM: L'Union Internationale de Banques s'engage dès la clôture de l'emprunt « UIB 2011-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le n° 11-0757 en date du 1<sup>er</sup> décembre 2011, du document de référence « UIB 2011 » enregistré par le CMF sous le n° 11-002 en date du 15 juillet 2011 et de son actualisation enregistrée par le CMF le 1<sup>er</sup> décembre 2011 sous le n° 11-002/A001 seront mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'UIB, 65, Avenue Habib Bourguiba - 1001 TUNIS ; de la BNA Capitaux - intermédiaire en Bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; de Axis Capital Bourse,Intermédiaire en bourse, 67, Avenue Mohamed V – 1002 Tunis et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

#### **AVIS**

	COURBE DES TAUX DU 13 DE	CEMBRE 201	1	
Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,204%		
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		3,423%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		3,469%	1 005,753
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		3,504%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		3,585%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,686%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,888%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,969%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		4,050%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		4,110%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012	4,211%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,338%	1 007,517
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,599%	1 025,419
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,825%	1 057,213
	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,930%	1 077,711
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,192%	1 051,071
	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,491%		983,112
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,573%	987,564
	BTZc 11 octobre 2016		5,688%	
	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,836%	1 041,688
	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,084%		967,623
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,089%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,097%	965,291
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,195%	1 051,978
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,203%		953,201

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'o	uverture	VL au 3	31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL
	OPCVM DE CAPITAI	ISATION		l		unterretire	, ,
	SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITAL						
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/0	7/92		135,352	139,254	139,264
	•						
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/0	1/07		11,838	12,222	12,223
FC	P OBLIGATAIRES DE CAPITALISATI	ON - VL HEB	DOMADA	IRE			
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/0	1/06		1,214	1,251	1,25
<u> </u>	SICAV MIXTES DE CAPIT	ALISATION					
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/1	0/92		32,630	33,787	33,79
5 SICAV PLUS	TUNISIE VA LEURS	17/05/93			44,802	46,201	46,20
	FCP MIXTES DE CAPITALISATION	. ~ ~					
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/0			163,775	159,867	160,15
7 FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	28/0			669,080	542,287	541,719
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE 9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE MAXULA BOURSE	15/1 15/1			140,431	131,432 125,596	131,85 125,69
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/1			116,956	115,235	115,27
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/0			115,164	113,361	113,38
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/1			109,195	93,887	94,110
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/0			165,054	151,772	152,118
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/0	9/10		95,368	98,354	98,279
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/0			-	102,093	102,13
	FCP MIXTES DE CAPITALISATION -	VL HEBDO	MADAIRE				
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07			1 279,506	1 284,888	1 282,89°
17 FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION		05/02/04		2 218,986	2 212,032	2 204,934
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10			107,368	106,929	•
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08			122,479	111,386 121,539	110,529
20 FCP SECURITE 21 FCP FINA 60	BNA CAPITAUX FINACORP	27/10/08			122,906 1 153,132	1 181,826	
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	28/03/08 04/05/09			129,272	123,893	
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09			14,956	14,751	14,67
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09			5 844,815	5 788,299	5 779,800
25 FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08			6 613,950	6 624,746	6 630,40
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06			2,293	2,226	2,208
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06			1,846	1,845	1,832
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/0	9/09		1,162	1,136	1,126
	OPCVM DE DISTRI	BUTION					
		Dernier o		lividende I	3.77	X77	
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Date de	Montant	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VI
			paiement				
	SICAV OBLIGATAI	RES					
29 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	108,201	107,532	107,542
30 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST		23/03/11	3,758		104,244	104,25
31 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST		15/03/11	3,741	105,198	105,055	105,06
32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 33 TUNISO-EMIRATIE SICAV	ATTIJARI GESTION AUTO GEREE		10/05/11	3,719	1	102,898 103,086	102,928
34 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	07/05/07	04/04/11 30/05/11	4,309 3,301	103,814	103,086	103,090
35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97		3,997	107,102	107,031	107,500
36 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT		18/04/11	3,925		103,721	103,73
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT		18/04/11	3,882		103,889	103,900
38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF		30/06/11	3,730		105,381	105,390
	CGI	_	16/05/11	4,000	102,920	102,381	102,392
39 GENERALE OBLIG SICAV			1 21/02/11	4,067	104,302	104,002	104,01
39 GENERALE OBLIG SICAV 40 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01					103,74
39 GENERALE OBLIG SICAV 40 CAP OBLIG SICAV 41 FINA O SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	104,065	103,738	
39 GENERALE OBLIG SICAV 40 CAP OBLIG SICAV 41 FINA O SICAV 42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP INI	11/02/08 07/10/98	31/05/11 19/05/11	3,588	106,546	106,441	
39 GENERALE OBLIG SICAV 40 CAP OBLIG SICAV 41 FINA O SICAV 42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP INI MAC SA	11/02/08 07/10/98 20/05/02	31/05/11 19/05/11 11/04/11	3,588 3,798	106,546 106,200	106,441 105,688	105,70
39 GENERALE OBLIG SICAV 40 CAP OBLIG SICAV 41 FINA O SICAV 42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 44 MAXULA PLACEMENT SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP INI MAC SA MAXULA BOURSE	11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10	31/05/11 19/05/11 11/04/11 27/05/11	3,588 3,798 2,720	106,546 106,200 102,642	106,441 105,688 102,718	105,70 102,72
39 GENERALE OBLIG SICAV 40 CAP OBLIG SICAV 41 FINA O SICAV 42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 44 MAXULA PLACEMENT SICAV 45 SICAV RENDEMENT	COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP INI MAC SA MAXULA BOURSE SBT	11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92	31/05/11 19/05/11 11/04/11 27/05/11 27/04/11	3,588 3,798 2,720 3,597	106,546 106,200 102,642 102,948	106,441 105,688 102,718 102,601	105,70 102,72 102,61
39 GENERALE OBLIG SICAV 40 CAP OBLIG SICAV 41 FINA O SICAV 42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 44 MAXULA PLACEMENT SICAV 45 SICAV RENDEMENT 46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP INI MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF	11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00	31/05/11 19/05/11 11/04/11 27/05/11 27/04/11 27/05/11	3,588 3,798 2,720 3,597 3,910	106,546 106,200 102,642 102,948 104,540	106,441 105,688 102,718 102,601 104,055	105,700 102,720 102,610 104,063
39 GENERALE OBLIG SICAV 40 CAP OBLIG SICAV 41 FINA O SICAV 42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 44 MAXULA PLACEMENT SICAV 45 SICAV RENDEMENT	COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP INI MAC SA MAXULA BOURSE SBT	11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97	31/05/11 19/05/11 11/04/11 27/05/11 27/04/11 27/05/11	3,588 3,798 2,720 3,597	106,546 106,200 102,642 102,948 104,540 102,457	106,441 105,688 102,718 102,601	106,450 105,706 102,726 102,610 104,063 102,217 103,114

TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	104,166	103,633	103,641
_	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER		16/05/11	3,963	102,745	102,358	102,368
51	AL HIFADH SICAV	TSI		05/05/11	3,774	104,552	104,064	104,074
52		TUNISIE VALEURS		27/05/11	3,497	104,763	104,502	104,510
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,001	101,843	101,852
		FCP OBLIGATAIRES - VL QU	OTIDIENNI	3			-	
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,536	10,498	10,498
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	104,067	103,454	103,463
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	102,545	102,557
		FCP OBLIGATAIRES - VL HEB	BOMADAII	RE			-	
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	102,112	101,337	101,405
		SICAV MIXTES				-		
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,602	74,852	74,967
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	155,524	146,831	146,782
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 455,028	1 454,201
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT		18/04/11	2,720		113,404	113,563
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01		1,563	116,359	115,076	115,20
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93		0,755	95,575	90,082	90,208
	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE		21/03/11	0,375	16,523	16,274	16,274
	SICAV CROISSANCE SICAV BH PLACEMENT	SBT SIFIB-BH		27/04/11 16/05/11	4,334 2,012	277,442 51,249	270,411 45,838	269,910 46,027
	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT		28/05/10		2 257,144	2 344,801	2 349.254
_	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER		12/05/11	1,386	78,987	78,753	79,082
		STBMANAGER		10/05/11	1,293	58,113	57,946	58,063
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99		1,516	103,331	101,225	101,288
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	113,779	111,306	111,365
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	110,018	103,462	103,507
		FCP MIXTES - VL QUOTI	DIENNE				-	
73	FCP IRADEIT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,692	11,693	11,693
74	FCP IRADEIT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,686	12,637	12,652
75	FCP IRADEIT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,636	16,839	16,867
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	17,197	16,692	16,719
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,356	11,882	11,894
	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	-	10,114	10,118
_	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	-	10,106	10,102
_	ATTIJARI FCP SERENITE BNAC PROGRÈS FCP	ATTIJARI GESTION	01/11/11		1.601	131,919	10,110 123,897	10,107 124,169
	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX BNA CAPITAUX		04/07/11	1,681 1,058	131,919	123,097	123,176
	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	04/07/11	1,038	127,744	10,160	10,150
	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER		28/04/11	0,942	128,457	115,953	116,276
	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS		27/05/11	0,137	20,621	19,581	19,622
	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	-	101,492	101,377
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	_	101,923	101,935
		FCP MIXTES - VL HEBDO!	MADAIRE					
88	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	102,358	98,939	98,719
89	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	-	107,141	106,202
90	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	150,176	141,354	141,171
	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF		06/06/11	0,045		10,583	10,671
_	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF		06/06/11	1,870	123,909	115,726	115,242
	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF		06/06/11	3,135	117,002	114,651	114,728
	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10		-	100,000	102,243	101,899
	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10		- 0.011	100,000	101,306 181,515	100,973
_	MAC CROISSANCE FCP MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA MAC SA		30/05/11 30/05/11	0,011	184,646 162,241	181,515 162,957	163,123
_	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA MAC SA		30/05/11	2,611	140,166	141,584	141,819
98		MAC SA		30/05/11			9 873,221	9 874,123
	MAC EXCELLENCE FCP	1	20,07,00		1,7,500	192,968	195,382	195,034
99	MAC EXCELLENCE FCP MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MACSA	20/07/09		-			
99 100	MAC EXCELLENCE FCP  MAC EPARGNE ACTIONS FCP  MAC AL HOUDA FCP	MAC SA MAC SA	20/07/09 04/10/10		-	109,114	134,246	
99 100 101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP			-	-			134,496
99 100 101 102	MAC EPARGNE ACTIONS FCP MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	- - -	109,114	134,246	134,496 1 488,262
99 100 101 102 103	MAC EPARGNE ACTIONS FCP MAC AL HOUDA FCP FCP SMART EQUITY	MAC SA SMART ASSET MANAGEMENT	04/10/10 01/09/09 27/05/11	-	- - - 1,582	109,114 1 439,547	134,246 1 496,535	134,496 1 488,262 103,865
99 100 101 102 103 104	MAC EPARGNE ACTIONS FCP MAC AL HOUDA FCP FCP SMART EQUITY FCP SAFA	MAC SA SMART ASSET MANAGEMENT SMART ASSET MANAGEMENT	04/10/10 01/09/09 27/05/11 27/01/10	-	- - 1,582 2,927	109,114 1 439,547 - 107,049	134,246 1 496,535 104,228	134,496 1 488,262 103,865 98,620 115,095 10 097,339

### BULLETIN OFFICIEL DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel: cmf@cmf.org.tn

#### Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF Mr. Mohamed Férid EL KOBBI IMPRIMERIE du C M F

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS